

FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Peut être utilisée pour se conformer à la norme de communication des risques 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA. Consulter la norme pour obtenir les exigences précises.	CLASSEMENT DES RISQUES HMIS			
SAFETEC OF AMERICA	SANTÉ	0	0 = NÉGLIGEABLE	3 = ÉLEVÉ
	INFLAMMABILITÉ	1	1 = FAIBLE	4 = EXTRÊME
	RÉACTIVITÉ	0	2 = MODÉRÉ	
	RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT			
APPELLATION RÉGLEMENTAIRE	Non réglementé		RÉF.	Sans objet
CLASSE DE RISQUES/GROUPE D'EMBALLAGE	Aucune/aucun		RÉF.	Sans objet
NUMÉRO D'IDENTIFICATION	Aucun		Étiquette	Aucune requise

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

IDENTITÉ (NOM TEL QU'IL FIGURE SUR L'ÉTIQUETTE ET SUR LA LISTE)		Page 1 de 2
Petro Lock^{MD}		
NOM DU FABRICANT Safetec of America, Inc.	N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE (24 heures) 1 800 255-3924	
ADRESSE (NUMÉRO, RUE, BOÎTE POSTALE) 887 Kensington Avenue, intersection William L. Gaiter Pkwy	N° DE TÉLÉPHONE POUR RENSEIGNEMENTS (716) 895-1822	
(VILLE, ÉTAT/PROVINCE ET CODE POSTAL) Buffalo, NY 14215	DATE DE PRÉPARATION :	Le 1 ^{er} septembre 2009
	REPLACE LA FICHE DU :	20 février 2008

SECTION 2 – RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS DANGEREUX/COMPOSITION

COMPOSANTS DANGEREUX (DÉNOMINATION CHIMIQUE ; NOM(S) COURANT(S))	N° CAS	% (poids) (FACULTATIF)	OSHA PEL/STEL		ACGIH TLV/TWA/STEL	
			PPM	MG/M ³	PPM	MG/M ³
Copolymère séquencé, mélange ; breveté CAS		> 99	Aucune établie		Aucune établie	

Ce produit n'est pas reconnu comme contenant des quantités minimales ou plus des substances visées par la Section 313 du 3^e titre de la *Superfund Amendments and Reauthorization Act* de 1986 (SARA) et par la norme 40 CFR 372.

SECTION 3 – RISQUES POUR LA SANTÉ

VOIES DE PÉNÉTRATION - SIGNES ET SYMPTÔMES D'EXPOSITION	PROCÉDURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS
CONTACT AVEC LES YEUX : Ce produit est presque non irritant pour les yeux.	Rincer à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en tenant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.
CONTACT AVEC LA PEAU : Ce produit n'irrite pas la peau.	AUCUNE requise, en règle générale.
INGESTION : On considère que ce produit a une toxicité orale aiguë faible.	AUCUNE requise, en règle générale.
INHALATION : Ce produit n'est pas censé irriter le nez, la gorge ou les voies respiratoires.	AUCUNE requise, en règle générale.

RISQUES POUR LA SANTÉ (AIGUS ET CHRONIQUES) : Ce produit n'est pas considéré comme présentant un risque pour la santé.

CANCÉROGÉNÉCITÉ	NTP ?	Non	MONOGRAPHIES DU CIRC ?	Non	RÉGLEMENTÉ PAR L'OSHA ?	Non
------------------------	-------	-----	------------------------	-----	-------------------------	-----

Aucun renseignement supplémentaire

CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION : L'exposition peut aggraver des troubles oculaires, cutanés ou respiratoires existants.

SECTION 4 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE)	LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (% en volume dans l'air pour le composant ayant le point d'éclair le plus bas)		
Sans objet	LEL :	Sans objet	UEL : Sans objet

MÉTHODES D'EXTINCTION
Brouillard d'eau, poudre chimique, mousse, CO₂

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
NE PAS entrer dans un endroit restreint où sévit un incendie sans une tenue d'intervention complète (casque avec écran facial, imperméable de feu, gants et bottes de caoutchouc). Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH/MSHA. Utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés au feu.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION
Le produit ne brûlera pas à moins d'être préchauffé. Le produit peut accumuler des charges statiques lors de la manipulation. La

décomposition thermique peut émettre des substances toxiques et irritantes.

SECTION 5 – PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR LA MANUTENTION ET L'USAGE SÉCURITAIRES/PROCÉDURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT

ÉTAPES À SUIVRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT

En cas de déversement accidentel, fournir une ventilation adéquate et éviter de générer de la poussière. Balayer le produit renversé ou passer l'aspirateur (système muni d'un filtre HEPA) si possible pour éviter de générer des poussières en suspension dans l'air. Placer le matériau déversé dans un contenant propre et sec pour l'élimination.

MÉTHODES D'ÉLIMINATION DES RÉSIDUS

Se débarrasser du produit conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux. Les produits classés comme étant inoffensifs peuvent devenir dangereux lorsqu'ils entrent en contact avec d'autres produits. Consulter la norme « 40 CFR Protection of Environment Parts 260-299 » où figurent tous les règlements d'élimination des résidus. Consulter votre agence de protection de l'environnement locale, provinciale ou fédérale avant de jeter tout produit chimique.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE LA MANUTENTION ET DE L'ENTREPOSAGE

Tenir le(s) contenant(s) bien fermé(s) lorsque le produit n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit frais et sec. Garder ce produit et tout autre produit chimique hors de la portée des enfants.

SECTION 6 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

PROTECTION RESPIRATOIRE Aucune requise, en règle générale.	VENTILATION VENTILATION LOCALE : Recommandée VENTILATION MÉCANIQUE (GÉNÉRALE) : Non requise
GANTS PROTECTEURS Gants imperméables	PROTECTION OCULAIRE Lunettes de sécurité
AUTRE VÊTEMENT OU ÉQUIPEMENT DE PROTECTION Aucun requis, en règle générale.	PRATIQUES DE TRAVAIL/D'HYGIÈNE Prendre des habitudes de travail sécuritaires. Utiliser conformément aux directives figurant sur l'étiquette.

SECTION 7 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES/CHIMIQUES

POINT D'ÉBULLITION Sans objet	DENSITÉ APPARENTE 30 – 35 lb/pi ³
PRESSION DE VAPEUR (mm Hg) Sans objet	POINT DE FUSION Sans objet
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1) Sans objet	Ph Sans objet
SOLUBILITÉ DANS L'EAU Négligeable	TAUX D'ÉVAPORATION (ACÉTATE DE n-BUTYL =1) Sans objet
APPARENCE ET ODEUR Solide blanc grumeleux ; presque sans odeur	% DE MATIÈRES VOLATILES (EN POIDS) Sans objet

SECTION 8 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ INSTABLE : STABLE : XXX	CONDITIONS À ÉVITER Températures extrêmes
PRODUIT INCOMPATIBLES (À ÉVITER) Oxydants forts	
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION OU SOUS-PRODUITS DANGEREUX La décomposition ne se produira pas si le produit est manipulé/entreposé correctement. La décomposition thermique pourrait émettre des gaz toxiques et irritants (monoxyde et dioxyde de carbone, acroléine, acides, cétones, aldéhydes).	
POLYMÉRISATION DANGEREUSE PEUT SE PRODUIRE : NE SE PRODUIT PAS : XXX	CONDITIONS À ÉVITER Aucune connue

L'information donnée ci-dessus est présumée exacte. Cependant, son exactitude n'est pas garantie. Les utilisateurs devraient confirmer à l'avance que les renseignements sont actuels, applicables et appropriés aux circonstances d'utilisation. Le vendeur n'assume aucune responsabilité pour les blessures subies par l'acheteur ou par des tiers causées directement par le produit si des procédures de sécurité raisonnables ne sont pas appliquées comme le stipule

la fiche technique santé-sécurité. Par ailleurs, le vendeur n'assume aucune responsabilité pour les blessures causées par l'utilisation anormale du produit même si des procédures de sécurité sont appliquées.